

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 01460

Numéro SIREN : 423 836 527

Nom ou dénomination : 32 JUILLET

Ce dépôt a été enregistré le 07/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/034617

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/034617**
n° de gestion : **1999B01460**
n° SIREN : **423 836 527 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 07/12/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

32 JUILLET - Société à responsabilité limitée
10 place Alfonse Jourdain 31000 Toulouse -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2225607

2225607

034617

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise EURL 32 JUILLET

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 2 3 8 3 6 5 2 7 0 0 0 2 2

Néant ☐ *Exercice N clos le,
30/06/2018

					Exercice N clos le, 30/06/2018			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 079	AG	1 079		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	24 282	AU	18 033	6 248	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)			BJ	25 361	BK	19 112	6 248
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP	40 660	BQ		40 660	
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	254 024	BY	14 472	239 552	
		Autres créances (3)	BZ	113 860	CA		113 860	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	464 311	CG		464 311		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 307	CI		6 307		
	TOTAL (III)	CJ	879 164	CK	14 472	864 691		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	904 525	1A	33 584	870 940		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL 32 JUILLET		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 622.....)			DA	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	143 327	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	151 712	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	47 579	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	441 090	
	Dettes fiscales et sociales			DY	224 389	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 169	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	719 228		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	870 940		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	719 228
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : EURL 32 JUILLET						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	2 075 940	FH	41 241	FI	2 117 182	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 075 940	FK	41 241	FL	2 117 182	
	Production stockée*					FM	16 985	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 925	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 136 098
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 619 662
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	8 608
	Salaires et traitements*						FY	207 458
	Charges sociales (10)						FZ	89 613
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	944
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 970
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	8
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 933 265
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	202 832	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 430
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	1 430
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	168
	Différences négatives de change						GS	713
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	881
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	549	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	203 381	

Désignation de l'entreprise EURL 32 JUILLET

Néant ☐ *

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	437	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	437	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	4 395	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 395	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 957)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	56 096	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 137 966	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 994 639	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	143 327	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	168	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 925	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 381			
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		392		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		45		
Charges sur ex ant	14			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 32 JUILLET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 870 941 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 143 328 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

Logiciels : 12 mois

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 ans

* Matériel de transport : 3 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 93-95)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 9 128 Euro a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 079			1 079
Immobilisations incorporelles	1 079			1 079
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 222			1 222
- Matériel de transport	14 500			14 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 514	4 046		8 560
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	20 236	4 046		24 282
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 315	4 046		25 361

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 079			1 079
Immobilisations incorporelles	1 079			1 079
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 222			1 222
- Matériel de transport	14 500			14 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 367	944		2 312
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	17 089	944		18 033
ACTIF IMMOBILISE	18 168	944		19 112

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 374 192 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	254 025	254 025	
Autres	113 861	113 861	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 307	6 307	
Total	374 192	374 192	

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	519
ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	4 640
Banque-Intérêts courus CAT	3 356
Total	8 515

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	7 502	6 970		14 472
Total	7 502	6 970		14 472

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	6 970
Financières	
Exceptionnelles	

Dépréciation des créances

	Montant
Provisions pour dépréciation clients douteux	14 472
TOTAL	14 472

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 7 622,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 76,22 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	76,22
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	76,22

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 719 228 Euro et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	441 090	441 090		
Dettes fiscales et sociales	224 390	224 390		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	53 749	53 749		
Produits constatés d'avance				

Total	719 228	719 228
--------------	----------------	----------------

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact non parvenues	51 493
Provision congés payés	21 639
Primes à payer	9 194
Intéressement à payer	10 750
PROV. CHARGES S/CONGES PAYES	9 088
AUTRES CHARGES A PAYER	4 721
Etat - autres charges à payer	2 728
Taxe d apprentissage à payer	744
Particip. form. continue à payer	1 331
Total	111 689

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	6 307		
Total	6 307		

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 381	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices		392
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		45
Charges sur ex ant	14	
TOTAL	4 395	437

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/07/2010, la société EURL 32 JUILLET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL GRUPETTO, 10 place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE.

La société mère, la SARL GRUPETTO, est seule redevable de la charge d'impôt du groupe.

La société 32 JUILLET constate dans ses comptes la charge ou le produit d'impôt calculé comme en l'absence d'intégration fiscale. La contrepartie de cette charge ou de ce produit est affectée au compte courant de la société mère.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	20 625
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	20 625

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 20 625 Euro

La convention collective applicable à l'entreprise prévoit le versement d'indemnité de fin de carrière.

La société n'a pas signé d'accord particulier concernant les engagements de retraite.

La société n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Au 30/06/2018, le montant de l'engagement estimé (suivant méthode rétrospective avec salaire de fin de carrière) s'élève à :

- 6 K€ en cas de départ à la retraite (à l'initiative du salarié),

- 21 K€ en cas de mise à la retraite (à l'initiative de l'employeur).

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

32 JUILLET

Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 7 622,45 euros

Siège social : 10, place Alfonse Jourdain 31000 TOULOUSE

423 836 527 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 3 DECEMBRE 2018

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018 s'élevant à 143 327,60 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	143 327,60 euros
A titre de dividende global à l'associée unique	143 327,60 euros
Soit 1 433,28 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 143 327,60 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution, mais revenant à une personne morale ne pouvant bénéficier dudit abattement.

Ce dividende sera mis en paiement le 3 décembre 2018.

Conformément à la loi, l'Associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 juin 2015 :
82 633,37 euros, soit 826,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 82 633,37 euros
- Exercice clos le 30 juin 2016 :
55 631,65 euros, soit 556,32 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 55 631,65 euros
- Exercice clos le 30 juin 2017 :
113 171,99 euros, soit 1 131,72 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 113 171,99 euros

Certifié conforme
Le Gérant
Manuel MIRABEL

